

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

MARS 2021

DUBLY
TRANSATLANTIQUE

GESTION

Dubly Transatlantique Gestion partage avec ses clients un socle de valeurs qui dépasse le seul objectif de performance pour s'inscrire dans une volonté d'investissement pérenne et responsable.

Dubly Transatlantique Gestion a ainsi toujours entendu être partenaire de long terme des entreprises dans lesquelles il investit, favorisant les échanges et la collaboration avec ces entreprises, afin de les accompagner dans leur développement.

► POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS ?

En tant qu'acteur engagé et responsable, **Dubly Transatlantique Gestion conduit une politique d'investissement de conviction**. Cette approche s'inscrit pleinement dans la logique d'un engagement durable, que Dubly Transatlantique Gestion souhaite désormais formaliser et améliorer dans le temps.



Ces convictions sont totalement alignées avec les valeurs du groupe **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** que Dubly Transatlantique Gestion partage. Le groupe a en effet opté pour le statut d'entreprise à mission et s'est doté d'une raison d'être « Ensemble, écouter et agir ». Cette mission sur l'entreprise et l'intérêt général pose le cadre d'une réflexion sur des sujets sociétaux et environnementaux.

Nous sommes convaincus que les enjeux de soutenabilité et de durabilité répondent à une exigence environnementale et constituent des éléments essentiels pour la pérennité des investissements d'aujourd'hui et de demain.

La société de gestion souhaite s'engager en faveur des pratiques responsables et du développement de circuits économiques durables. En tant qu'acteur responsable, partie prenante des enjeux sociétaux, nous nous engageons dans un dialogue constructif avec les entreprises et souhaitons contribuer à l'amélioration de la transparence des chaînes de valeur. Nous estimons que les bonnes pratiques liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance favorisent la performance durable des entreprises et la création de valeur pour nos clients.

► COMMENT SE MATÉRIALISE CET ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES ?

Les équipes de gestion privilégient la visite, la rencontre et l'échange avec les entreprises et leurs équipes dirigeantes. Ces sollicitations répondent à des problématiques financières et extra-financières, notamment à la suite de controverses ou de nouveaux plans stratégiques.

Nos équipes ont ainsi conçu un questionnaire qui a pour but de regrouper, au-delà des données publiques disponibles, certains éléments nous permettant d'effectuer l'analyse qualitative de la situation extra-financière d'un groupe et de son secteur. Ce questionnaire, qui est également l'occasion de montrer aux entreprises l'importance que nous accordons aux enjeux ESG, permet d'améliorer notre analyse sur les forces et les faiblesses de l'émetteur sur ces thèmes et d'estimer ses évolutions et marges de progression.



Les équipes d'analystes-gérants favorisent ensuite les échanges directs avec les entreprises lorsqu'elles considèrent qu'un risque lié aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance peut se concrétiser.

Ces interactions font généralement suite à la survenue de controverses propres à un émetteur ou affectant son secteur d'activité, et incluant des événements tels qu'un accident, une catastrophe écologique, des risques liés à la gestion des ressources humaines, des imprécisions comptables, un non-respect des droits de l'homme ou une omission concernant l'impact environnemental des activités.

De manière concrète, ces échanges prennent généralement la forme de courriers électroniques ou de réunions, dans nos locaux, chez l'un de nos partenaires ou lors de conférences. Ils donnent lieu à une trace écrite et permettent d'ajuster le cas échéant notre estimation du risque ESG pouvant ainsi, in fine, modifier notre conviction sur certains critères de qualité.



► **QUEL EST L'OBJECTIF DE CET ENGAGEMENT ?**

Nous souhaitons adopter une position proactive s'agissant de l'engagement des entreprises avec lesquelles nous interagissons sur les objectifs ESG, en particulier sur la transition durable.

Nous considérons que nous avons un rôle à jouer dans la responsabilisation des agents économiques en faveur de bonnes pratiques de gouvernance, de problèmes environnementaux, d'enjeux sociaux et d'une demande pour une plus grande transparence.

Ces échanges sont donc pour nous l'occasion d'encourager les entreprises à communiquer et à être transparentes sur leurs plans stratégiques et leurs performances ESG. Ces échanges prennent toute leur signification dans le cas d'éventuelles controverses, afin d'appréhender pleinement les enjeux ESG de la société en cause et d'initier un dialogue en vue de l'inciter à prendre des mesures correctives.



Dubly Transatlantique Gestion est un citoyen responsable du secteur de l'investissement

et inclut de ce fait nécessairement les considérations extra-financières dans l'analyse des opportunités d'investissement. Nous partageons également la conviction que cette intégration des enjeux de durabilité participe aussi à la préservation du capital, à la protection des intérêts de nos clients et permet de générer de la richesse collective.

Nous considérons les éléments ESG comme des critères de qualité sur la capacité d'une entreprise à générer de la croissance dans le futur et à faire croître son leadership. L'importance d'une controverse, d'une imprécision ou d'une omission liées à ces enjeux est appréciée par nos équipes et peut donc générer des décisions d'arbitrage et d'investissement.

DUBLY TRANSATLANTIQUE

GESTION

DublyTransatlantique Gestion - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF - SA au capital de 15 294 400 euros - 50 boulevard de la Liberté B.P. 1084 - 59012 Lille Cedex. T +33 3 3 28 36 14 36.
Nancy - 62 rue Stanislas B.P. 425 - 54001 Nancy Cedex. T +33 3 83 17 32 32 ; Paris - 26, avenue Franklin Delano Roosevelt - 75372 Paris Cedex 08 - T +33 1 56 88 76 00 ;
Strasbourg - 42 Route de Bischwiller - 67300 Schiltigheim - RCS Lille : 352 220 313 - N°TVA intracommunautaire FR 84 352 220 313 - Pour toute demande sur la bonne exécution du contrat ou
réclamation d'un consommateur : 01 56 88 77 77 (appel non surtaxé) - Médiateur du CIC : 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi Lune - www.lemediateur-cic.fr - Médiateur de l'AMF :
17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF - Teneur de compte conservateur : Banque Transatlantique - Groupe Banque Transatlantique. Source : Dubly
Transatlantique Gestion à défaut d'autres indications. Document d'information non contractuel. Pour plus d'information veuillez vous référer à la documentation légale, DICI, note détaillée, règlement
ou statuts disponibles en français sur le site www.banquetransatlantique.com. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucune façon un conseil en investissement et leur
consultation est effectuée sous votre entière responsabilité. Crédits photos : Freepik.